

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

—
1900
—

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

**DISCUSSION SUR LES CAUSES DE LA DÉPOPULATION
DE LA FRANCE (Suite)**

M. Lacassagne. — Messieurs, j'ai regretté vivement de ne pouvoir assister à la dernière séance tenue en juillet par notre Société. J'ai été doublement peiné d'être retenu ce jour-là loin de Lyon par mes devoirs de médecin légiste, et parce que cette séance a été des plus intéressantes, si je m'en réfère au procès-verbal dont il vient d'être donné lecture, et par ce que j'aurais tenu à prendre part à la discussion qui depuis longtemps nous retient sur ce sujet vraiment digne d'intérêt : *les causes de la dépopulation de la France.*

Je pensais y prendre part non pas en résumant ce qui a été dit par les différents orateurs qui m'ont précédé, mais en vous exprimant mon opinion et en vous disant à mon tour ce que je pense de cette même question, principalement d'un certain nombre de points qui n'ont pas été envisagés devant vous. C'est ce que j'ai l'intention de faire aujourd'hui, si vous voulez bien me le permettre.

La question des causes de la dépopulation est infiniment complexe et quelques-unes seulement de ses facettes ont été décrites devant vous.

M. Pélagaud a présenté la question.

M. Turquan a mis sous vos yeux des documents du plus haut intérêt et que lui seul pouvait nous apporter, les ayant réunis alors qu'il était directeur de la statistique de la France au Ministère du commerce.

Nous en apprécierons encore mieux la valeur et jugerons plus complètement de leur importance quand nous aurons sous les yeux le résumé que M. Turquan veut bien faire pour notre Bulletin des nombreux chiffres qu'il nous a communiqués. On aime avoir les chiffres sous les yeux car ils s'effacent vite de la mémoire. Ceux qui nous seront remis auront une haute portée au point de vue de la solution du problème qui nous préoccupe.

M. Dor nous a parlé de l'influence de la mortalité infantile et

M. Etienne Martin, de celle du nombre croissant des avortements. Entre parenthèses : c'est là un des côtés de la question, qui n'est ni un des moins importants, ni un des moins étendus.

M. Lucien Mayet en a envisagé un autre, en résumant dans une rapide revue d'ensemble la façon dont il semble que l'on doive envisager les rapports de l'alcoolisme et de la dépopulation.

Enfin M. Ferran a parlé de l'action possible du régime alimentaire et de l'arthritisme.

La discussion, portant sur ces diverses communications, a occupé un certain nombre de nos séances. Beaucoup de choses ont été dites, mais il semble que tout n'a pas été dit.

Messieurs, le premier point dont je veux m'occuper, c'est de la dépopulation elle-même. Y a-t-il réellement dépopulation de la France?

Pour nous en rendre compte, il ne faut pas nous inquiéter seulement de ce qui existe chez nous, il faut aussi regarder ce qui se passe ailleurs.

Que nous disent les statisticiens sur ce point ?

Ils nous répondent qu'en 1789 la population des grands états d'Europe était de :

France	25.000 000 d'habitants.
Angleterre	12.000.000 —
Allemagne	14.000.000 —

Vous voyez, Messieurs, qu'il y a cent ans, la disproportion était grande et que le chiffre de notre population était infiniment plus élevé que celui des états voisins.

En un siècle, les choses ont bien changé. Eu 1881, nous avons :

France	37.000.000 habitants.
Angleterre	35.500.000 —
Allemagne	45.500.000 —

et enfin en 1896 :

France	38.517.000 habitants.
Angleterre	39.451.000 —
Allemagne	52.451.000 —

soit au total 130.212.000 habitants, ce qui représente, soit dit en passant, à peu près la population de la seule Russie.

Le recensement de la population de l'empire russe a donné en 1897 le chiffre de 129.200.000 habitants.

La population de l'Angleterre et surtout celle de l'Allemagne a augmenté dans des proportions considérables. En Angleterre, l'augmentation est de 300.000 à 350.000 habitants par an, en Allemagne, de 500.000. Ces deux pays augmentent en nombre de 15 à 20 fois plus vite que nous. Cela est chose non douteuse et admirablement étudiée par divers auteurs.

A quoi tient-elle? Messieurs, dans une question comme celle qui nous préoccupe, il n'y a pas à envisager qu'un seul ordre d'idées; en d'autres termes, les facteurs de de la dépopulation sont multiples. S'il y a des facteurs biologiques ou individuels, il y a aussi des facteurs sociaux : l'influence des divers milieux, milieu urbain, milieu parisien, milieu rural; les faits économiques, richesse, alcoolisme...; la législation, etc.

L'étude de ces divers facteurs de la dépopulation est à l'ordre du jour actuellement. Autrefois, la question ne se posait pas de la même façon. Colbert, Vauban disaient bien : plus un roi a de sujets, plus sa puissance est grande, mais ce n'était pas la question de la population ou de la dépopulation à proprement parler. Il faut attendre encore et arriver jusqu'à Malthus, qui se préoccupant de l'accroissement rapide de la population en Angleterre et de l'inégal développement des ressources à opposer à cette augmentation de la population, prévoyait pour l'humanité la misère la plus profonde. Voilà les débuts de la discussion sur la question de la dépopulation. Toutefois il y a loin entre la doctrine de Malthus, qui était un austère homme d'Église, bon et charitable, et la *restriction volontaire* telle qu'elle est comprise actuellement. Bien des attaques injustes ont été faites contre une doctrine aujourd'hui complètement dénaturée, et le principe malthusien : *l'accroissement de la population dépasse ses ressources et l'accroissement exagéré du nombre des naissances conduit à la nécessité de limiter celles-ci...* fit beaucoup de bruit. Les idées du clergyman anglais provoquèrent des discussions passionnées. Ses adversaires se

rallièrent autour de Darwin. Le grand naturaliste établit les difficultés de la lutte pour l'existence, les obstacles qui se dressent pour entraver le développement de l'être mal armé pour se défendre, la grande loi évolutive du plus fort faisant disparaître le plus faible, et montra qu'en fin de compte, la multiplication nombreuse des individus est avantageuse: tout finit par se tasser et ceux qui se trouvent supprimés auraient, sauf de rares exceptions, été de bien mauvaises acquisitions pour la société, des unités entravant le progrès de l'espèce. Plus récemment, M. Spencer dit: la multiplication dépasse les ressources, le taux de la multiplication varie à l'inverse de l'*individuation*, c'est-à-dire du développement de l'individu en valeur et en bonheur.

Donc, laissez faire, individualisez, c'est-à-dire développez la vie individuelle et ainsi la multiplication se trouvera modérée.

Telles sont, Messieurs, les doctrines qui ont régné durant la première moitié du siècle en Angleterre.

Depuis, ce sont les Français qui entrent en lice et se placent sur un tout autre terrain que les naturalistes et les philosophes d'outre-Manche. Leurs porte-drapeau sont les économistes. Comme doctrine, ce sont les thèses de Paul Leroy-Beaulieu et d' Arsène Dumont avec sa formule: le progrès de la natalité est en raison inverse de la *capillarité sociale*. Et par capillarité sociale M. Dumont entend la tendance de l'individu à s'élever dans le corps social, à ne pas rester au niveau où il se trouve placé de par sa naissance mais à s'efforcer d'atteindre une condition plus haute.

M. Levasseur, dans son livre sur la *Population française*, a donné cette formule: « L'accroissement d'une population est subordonné à la somme des moyens d'existence et à la somme de ses besoins. »

M. Tarde fait intervenir l'instinct d'imitation pour expliquer cette tendance, et, dans plusieurs ouvrages remarquables, il a montré l'inférieur imitant le supérieur et cherchant à l'égaliser, l'individu d'une certaine couche sociale voyant son voisin s'élever chercher dès lors à s'élever aussi.

Il ne faut pas oublier la thèse soutenue dans un livre des plus intéressants par un brillant philosophe, Guyau, qui dans *l'Irréligion*

de l'avenir, a représenté la fécondité comme restreinte par l'avènement du capital. Sous sa forme égoïste, dit M. Guyau, le capital est l'ennemi de la population parce qu'il l'est du partage et que la multiplication des hommes amène la division de la richesse.

M. Cauderlier (de Bruxelles) vient d'énoncer cette loi générale de la population : « La nécessité et les facilités de satisfaire aux besoins de la vie règlent les mouvements de la population dans leur totalité et dans leurs éléments essentiels. »

Donc, d'abord les naturalistes, puis les économistes, ont envisagé certaines données du problème. Ce n'est pas tout. Il faut dégager de nombreux autres éléments dans cette question de la dépopulation, par exemple, les mariages, les naissances, les décès, l'émigration et l'immigration.

Voyons, Messieurs, ce qui se passe, à ces divers points de vue, dans la population française.

Le tableau suivant donne les variations de la population de la France pendant les dix dernières années :

Années	Mariages	Divorces	Naissances	Décès	Variation de la population
1889 . . .	272.934	4.786	880.579	794.933	+ 85.646
1890 . . .	269.332	5.457	838.059	876.505	— 38.446
1891 . . .	285.458	5.752	866.377	876.882	— 10.505
1892 . . .	290.319	5.772	855.847	875.888	— 20.041
1893 . . .	287.294	6.184	874.672	867.526	+ 7.146
1894 . . .	286.662	6.419	855.388	815.620	+ 39.768
1895 . . .	282.915	6.751	834.173	851.583	— 17.813
1896 . . .	290.171	7.051	865.586	771.886	+ 93.700
1897 . . .	291.462	7.460	859.107	751.019	+ 108.088
1898 . . .	287.179	7.238	843.933	810.073	+ 33.860
Moyennes					
1889-1899.	284.373	6.287	857.372	829.232	+ 28.140
1899 . . .	295.752	7.179	847.627	816.233	+ 31.394

Tout d'abord, les *mariages*. C'est le premier point à préciser dans l'étude du mouvement d'une population.

En 1881, il y a 282.000 mariages en France; en 1890, il y en a

269.000, et en 1898, 287.000, soit une moyenne de 8 à 7,5 par 1000 habitants.

Cette proportion est plus que satisfaisante. Là n'est pas la cause de la dépopulation.

Passons aux *décès*, car je réserve les naissances pour les examiner dans un instant.

Nous avons les chiffres suivants :

1881	828.000 décès
1889	876.000 —
1898	810.000 —

soit une moyenne de 21.8 pour 1000 pendant la période décennale de 1889-1888. Cette proportion n'est pas exagérée, elle est plus forte dans bien des pays qui ne se dépeuplent pas.

De l'*émigration*, pas grand'chose à dire. On se trouve bien en France, on y reste, et, par suite, l'émigration est faible. Est-ce un bien? est-ce un mal? Les avis sont partagés et nous n'avons pas à discuter ce point. Nous n'avons qu'à constater ceci : l'émigration enlève à peine 20.000 habitants à la France par année.

Pour l'*immigration*, les faits sont tout différents. Les étrangers s'infiltrent de plus en plus dans notre pays.

1851	400.000
1876	800.000
1881	1.101.000
1891	1.130.000
1896	1.051.000

Mais comme l'assimilation de ces éléments étrangers se fait assez rapidement, il faut presque se féliciter de l'apport qu'ils fournissent à notre population.

Restent les *naissances*.

Voici les chiffres :

1881	937.058
1890	838.059
1895	834.173
1898	843.933

Messieurs, il y a là quelque chose d'inquiétant. Depuis vingt ans, la natalité a baissé de près de 100.000 unités dans notre pays.

Ecoutez encore : En 1890, 1891, 1892, 1895, le total des décès l'a emporté sur celui des naissances.

En 1780, d'après Condorcet, on comptait 38 naissances, par 1000 habitants. En 1831-1840, il n'y en avait plus que 28 pour 1000, et en 1881-1890, nous comptons seulement 24 naissances pour 1000 habitants. La France occupe le dernier rang à ce point de vue de la natalité, mais hâtons-nous d'ajouter que tous les pays d'Europe voient baisser la proportion des naissances. Ce phénomène est plus accusé en France qu'ailleurs, mais il ne nous est pas toutefois spécial.

M. Emile Macquart publie dans la *France médicale*, sous le titre : *la Diminution du taux de la natalité*, un compte rendu du travail de M. Schooling, d'où est extrait le tableau suivant :

NOMBRE ANNUEL MOYEN DES NAISSANCES

Par 10.000 habitants.

Périodes	Allemagne	Autriche	Italie	Royaume Uni	Angleterre seule	France
1874-1878.	401	394	370	343	359	258
1879-1883.	375	384	368	326	340	248
1884-1888.	369	381	382	312	325	239
1889-1893.	363	371	369	298	308	225
1894-1898.	361	373	349	291	298	223

En résumé, si, depuis 1874, il naît en France 35 enfants de moins par 10.000 habitants, il en meurt 40 de moins en Allemagne, 52 de moins dans le Royaume Uni et 91 de moins en Angleterre.

Si nous supposons que le pouvoir reproducteur annuel et moyen de chaque nation est de 100 dans la première période, à peu près un quart de siècle plus tard, il est pour l'Angleterre de 83 (ou 17 pour 100 en moins), pour le Royaume Uni de 85 (ou 15 pour 100 en moins), pour la France de 86 (ou 14 pour 100 en moins), pour

l'Allemagne 90 (10 pour 100 en moins), pour l'Italie 94 (ou 6 pour 100 en moins), pour l'Autriche 95 (ou 5 pour 100 en moins).

Pour expliquer un tel phénomène, on a invoqué des causes multiples, on s'est appliqué à faire miroiter certaines facettes de cette question-kaleidoscope, et il s'en faut que les études faites soient complètes. A côté des facteurs incriminés, comme je le disais tout à l'heure, il y en a bien d'autres, et, parmi ceux signalés coupables, beaucoup le sont, sinon à tort, tout au moins d'une façon exagérée.

Schiller a dit quelque part que les hommes seront toujours dirigés ou entraînés par la faim et par l'amour. Rien n'est plus vrai. La faim et l'amour : se nourrir et se reproduire, ou encore, si on le préfère, les fonctions de nutrition et les fonctions de reproduction, voilà les plus puissantes influences qui s'exercent sur l'homme.

Or, il semble bien que l'instinct génital soit plus tyrannique qu'aucun autre, qu'il soit le plus perturbateur de nos instincts. Comment croire qu'il y a des restrictions volontaires? Peut-il même y avoir des fraudes? Depuis le commencement des siècles, on a cherché de nouveaux procédés de satisfaction sexuelle. Ils sont aussi variés que les moyens employés pour apaiser la faim et la soif. On peut même dire qu'ils sont plus bizarres à cause de l'intervention de l'imagination et du fétichisme.

En fin de compte pourtant, c'est un peu toujours la même chose et, du côté de l'instinct sexuel, il n'y a certainement pas beaucoup de différence aujourd'hui avec ce qui existait autrefois. La *fraude conjugale* a peut-être une influence sur la dépopulation. Ne l'exagérons pas.

Cela dit, je passe à d'autres causes.

La mortalité des enfants en bas âge. — On évalue à 150.000 le nombre d'enfants qui meurent en France avant d'avoir atteint la fin de leur première année. Que ne pourrait-on pas dire à ce sujet? Sans doute il y a la loi Roussel pour la protection des enfants, mais elle est mal appliquée et, en dépit de cette loi vraiment remarquable, les décès atteignent une proportion énorme pendant la première enfance. L'industrie nourricière est responsable de la plus grande part de ces décès, et on frémit quand on voit le nombre de petits citadins qui se trouvent condamnés à mort le jour où ils

sont remis à la nourrice villageoise, et vont ainsi peupler les cimetières ruraux¹. Messieurs, le temps me manque pour insister. Je me borne à indiquer plusieurs des influences multiples qui s'unissent pour produire la dépopulation de notre pays.

Un autre facteur important est la *santé des mères de famille*. Sur 100 femmes mariées, la natalité est, en Prusse, de 29; en Angleterre, de 26, en France, de 16. Chaque jour, en Allemagne, il y a 1700 naissances de plus qu'en France. Le temps est loin où Napoléon disait, après la bataille d'Austerlitz : « Une nuit de Paris réparera tout cela. »

A Paris, aujourd'hui, on fait autant sinon plus l'amour qu'au commencement du siècle, mais on y fait infiniment moins d'enfants et bien plus vraie apparaît la phrase de de Moltke : « Les Français perdent tous les jours une bataille. »

Ils la perdent surtout avec la vie industrielle, qui interdit la maternité à la femme par l'incapacité de travail que la maternité

¹ Le 8 janvier de cette année l'Académie entend la communication de MM. Balestre et Gilletta de Saint-Joseph, du bureau d'hygiène de Nice, qui ont présenté à l'Académie de médecine un mémoire très documenté sur la mortalité de l'enfance dans la population urbaine de la France. Les auteurs démontrent que plus des trois quarts des décès d'enfants peuvent être évités; l'ignorance, l'incurie, l'alcool et toutes les tares pathologiques évitables ont, en six ans, tué 220.000 enfants; tous les ans, par notre faute, nous perdons un corps d'armée de 45.000 hommes.

Ce sont les villes industrielles et minières, les grands ports qui perdent le plus d'enfants; les départements les plus chargés sont ceux qui consomment le plus d'alcool; au contraire, les départements agricoles sont les plus épargnés.

MM. Balestre et Gilletta pensent que l'Etat a le devoir d'intervenir et de modifier pour la rendre plus efficace, la loi sur la protection de l'enfance et sur l'assistance, qu'il doit présenter des lois pour la protection de la santé publique, appliquer les lois existantes sur les logements insalubres, etc., et d'aider les villes qui entreprennent de s'assainir; qu'il doit encore entreprendre sérieusement de mettre des barrières aux progrès de l'alcoolisme. Les auteurs font appel à la charité privée pour organiser partout où cela est possible la surveillance des enfants, et pour qu'on généralise la fondation de ces cliniques de nourrissons qui, à Paris, à Fécamp et ailleurs, ont donné de si excellents résultats.

entraîne. La vie dans les ateliers et les usines détruit le foyer, la vie de famille, nécessite l'exportation des enfants, exportation dont viennent d'être signalées les funestes conséquences.

Dans les villes, il y a une industrie nouvelle, inconnue il n'y a pas très longtemps : celle des *grands magasins*. Elle occupe un nombre considérable de jeunes filles, pour qui la fécondation entraîne la perte de leur place. Elle empêche même cette fécondation possible en créant une série de troubles fonctionnels du côté de l'appareil génital : déplacements de l'utérus, leucorrhée, acidité du liquide vaginal, etc...

La santé des mères doit être protégée. C'est non seulement comme facteur de dépopulation que cette question se pose, mais aussi comme une question d'humanité.

Une autre question presque analogue, est celle de la *prostitution dans les villes*, surtout dans les grands centres urbains où elle prend un développement considérable du fait de l'immigration des campagnes dans les villes.

En cinq années, de 1891 à 1896, le gain des centres urbains, comptant plus de 30.000 habitants, sur les campagnes a été de 327.000 individus. Paris, à lui seul, en a absorbé plus de 177.000 c'est-à-dire plus que le gain total de la dépopulation de la France, qui n'a été que de 175.000.

Le contingent de l'émigration des campagnes vers les villes est principalement formé de ces célibataires qui pensent trouver à la ville une vie plus facile et plus agréable. La désillusion est souvent rapide, L'homme devient vite un déclassé, la femme une prostituée. Nous savons que chez la prostituée la fécondation a rarement lieu. L'infécondité est pour ainsi dire la règle, soit du fait des artifices employés par l'intéressée, soit aussi et surtout par la cessation des fonctions sexuelles normales, de l'oblitération des trompes, des maladies vénériennes, etc...

Le progrès scientifique est lui aussi une cause de dépopulation. Pasteur, en découvrant la méthode antiseptique a, indirectement, favorisé les avortements en rendant moins dangereuses les criminelles pratiques des faiseuses d'anges, des tire-gones.

Pajot estimait qu'il y avait plus d'avortements que d'accou-

chements. La question a été envisagée par M. Zola dans son livre *Fécondité* et, qui a pu voir de près les choses, c'est un des tristes avantages du médecin légiste de pouvoir regarder mieux que beaucoup d'autres certaines plaies du corps social, quiconque, dis-je, a pu observer les faits dans leur sombre réalité peut affirmer qu'Emile Zola n'a rien exagéré.

Il y a 150 sages-femmes à Lyon. Une sage femme nous raconte qu'elle voit à peu près trois avortements par semaine, ce qui fait environ cent cinquante par an. Prenons une moyenne. Nous pouvons admettre que sur 150 sages-femmes, il y en a 100 qui observent 100 avortements par an, soit dix mille.

Nous savons d'autre part qu'il y a à Lyon de 8.000 à 9.000 naissances par an. Donc il y a plus d'avortements que de naissances.

Sans remonter bien loin, on avait, il y a quinze ans, fréquemment l'occasion de s'occuper d'affaires d'avortement ou d'infanticide au Laboratoire de médecine légale. Actuellement il n'y a plus ni produit de conception ni fœtus. Et il n'y en a plus parce qu'on n'attend pas que le fœtus ait atteint un certain développement pour s'en débarrasser. La femme, mariée ou non, sait parfaitement à qui s'adresser. Ses règles ne viennent pas à la date attendue, quelques troubles digestifs, divers indices, se manifestent, qui donnent l'éveil... sans attendre davantage, elle se rend chez une de ces horribles matrones dont la spécialité est de débarrasser, en suivant les plus scrupuleuses règles de l'asepsie et de l'antipsepsie, les femmes peu désireuses de maternité. Il faut fermer volontairement les yeux pour ne pas comprendre les annonces éhontées qui garnissent la quatrième page des journaux sous ces titres : suppression des époques, descentes, etc.... discrétion.

Citons un autre élément de dépopulation : *le célibat*. Il favorise la prostitution, ce n'est pas douteux. Créant le concubinat, il entrave la natalité, c'est également non douteux. Or, d'après le dénombrement de 1896 il y a en France :

Célibataires au-dessus de 25 ans 3.861.599

Je ne parle que pour mémoire du clergé qui représente :

Célibataires pour le clergé séculier 52.000 prêtres, pour le clergé

régulier 13.000 frères ou moines. Si nous ajoutons 84.000 femmes religieuses régulières, cloîtrées et non cloîtrées, nous avons un total de 149.000.

Et le féminisme ? autre cause de dépopulation. Je ne sais si le cas récent d'une demoiselle avocat accentuera la poursuite des diplômes par les femmes. Que la femme devienne *maîtresse*, doctoresse, pharmacienne, ou autre, je n'y verrais pas grand inconvénient si la femme restait femme. Malheureusement, en voulant se masculiniser, elle perd peut-être la première qualité de la femme : celle d'être bien réglée ; c'est ce qu'elle a de mieux à faire pour elle et pour les autres. Le rôle essentiel de la femme est la maternité, car elle doit avant tout être épouse et mère. Voilà l'idéal, le seul idéal social de la femme.

Au point de vue scientifique, il lui suffit, comme le disait déjà Orgon, d'avoir des clartés de tout.

..

Une cause sur laquelle on ne saurait trop insister quand on envisage les multiples facteurs de la dépopulation, c'est l'*influence des lois militaires* sur le mariage. Il y a eu à diverses époques une prodigieuse consommation d'hommes sur les champs de batailles. Ces hommes représentaient l'élite physiologique de la nation, et la race se ressent de leur disparition encore aujourd'hui. Eh bien, il semble qu'en pleine paix l'influence du régime militaire continue à se faire sentir de façon presque aussi néfaste, en empêchant les mariages précoces qui sont une cause de peuplement importante, et en jetant mille entraves dans la vie de ceux qui ont le malheur d'être à la fois pères de famille et astreints aux obligations militaires.

L'influence de l'article 23 de la loi de 1889, exemptant environ 4000 à 5000 jeunes gens par an a suffi pour provoquer une véritable pléthore dans les carrières libérales et plus particulièrement dans l'Université.

Modifier les lois militaires en faveur des pères de famille est donc chose qui s'impose¹.

¹ Consulter : *la Dépopulation en France*, par René Gonnard (thèse

Messieurs, un autre facteur qui a été envisagé au cours de la discussion et dont l'intervention n'est pas à dédaigner, c'est l'*alcoolisme*. Je ne veux pas revenir sur ce qui a été dit par M. Mayet. Du moins je crois nécessaire d'indiquer quelle nécessité urgente il y a de diminuer la consommation de l'alcool dans notre pays, qui a le triste privilège d'être à la tête des autres nations à ce point de vue. Le danger est réel.

C'est en France que l'on consomme le plus d'alcool. D'après Debove, pour chaque habitant, la consommation est de 14 lit. 19 centilitres d'alcool pur à 100 degrés.

Cet alcool se débite dans d'innombrables cabarets dont la quantité s'accroît sans cesse :

En 1830.	231.000
En 1890.	413.000
En 1897.	500.000

L'alcool provoque des accidents rapides ou des infirmités qui atteignent la race. C'est ce que signale Sosie dans *Amphitryon* :

Les médecins disent, quand on est ivre,
Que de sa femme on se doit abstenir,
Et que dans cet état, il ne peut provenir,
Que des enfants pesants et qui ne sauraient vivre.

La plupart des problèmes économiques ou sociaux français se réduisent à ceci : empêcher l'intoxication chronique de la France. Autrefois il y avait des ivrognes en France, on pouvait presque les compter. Aujourd'hui il n'y a presque plus d'ivrognes, mais le pays est peuplé d'alcooliques.

Or, lutter contre l'alcoolisme entraîne l'obligation de prendre des mesures efficaces en tête desquelles se place la fermeture des cabarets, sinon de tous, du moins du plus grand nombre. Il faut ramener les débits de boissons à la proportion maxima de 1 pour 200 habitants. Or, dans certaines villes du Nord et du Nord-Ouest,

pour le doctorat en droit, Lyon, 1898). — *Psychologie du peuple français*, par Alfred Fouiller, 1898. — *La Question de la dépopulation en France*, par E. Piot, sénateur, 1900.

il y a un débit pour 4, 5, 6 adultes... Ces chiffres donnent d'autant plus à réfléchir que, dans l'état actuel des choses, demander de toucher aux prérogatives des marchands d'alcool est bien près d'être une conception chimérique, irréalisable.

L'aliénation mentale a, sur la dépopulation, une action positive qui n'est pas contestable. Au commencement du siècle, le nombre des aliénés se chiffrait par quelques milliers, actuellement il dépasse 100.000. Or, en cherchant à éviter l'extension de la folie par une prophylaxie morale de celle-ci — si je puis m'exprimer ainsi — en agissant sur les causes de la déchéance mentale, surtout sur les causes des nouvelles formes de folie que nous voyons naître pour ainsi dire sous nos yeux, on améliorera la race et indirectement on améliorera le peuplement du pays. A l'alcool surtout sont dues ces nouvelles formes de folie, les plus fréquentes, les plus graves. Un syphilitique qui devient alcoolique est presque fatalement destiné à la paralysie générale.

Une enquête faite en 1886 par le ministère de l'Intérieur dans les 46 asiles publics d'aliénés de France, a montré que l'alcool était une cause déterminante occasionnelle ou aggravante de plus en plus fréquente de la folie.

Le préfet de Meurthe et-Moselle vient de faire afficher les ravages de l'alcool : 1 Français alcoolique sur 9, soit 4 millions de Français alcooliques ; 63 meurtres sur 100 commis par des alcooliques, 2.400 millions perdus chaque année du fait du chômage des alcooliques ou du traitement médical qui leur est appliqué ; en Meurthe-et-Moselle, la consommation de l'alcool est passée en un an de 12.000 à 20.000 hectolitres.

Aussi vous comprendrez, Messieurs, combien je suis étonné d'entendre dire par M. Ovize, dans une thèse récente que vient de nous présenter, sans d'ailleurs les approuver, M. Mayet, des conclusions vraiment extraordinaires.

« L'alcoolisme aigu accroît la natalité.

« L'alcoolisme a peut-être une influence sur la qualité de la population ; il n'en a pas sur la quantité. »

Je regrette vraiment de ne pouvoir aujourd'hui m'arrêter à la discussion de pareilles conclusions qui sont d'autant plus erronées

qu'elles ne sont appuyées sur aucun fait précis. Je ne puis absolument pas les partager.

Je vais vous donner lecture des conclusions d'un travail de M. le Dr Brunon ayant pour titre : *l'Alcoolisme ouvrier en Normandie* :

1° Les progrès de l'alcoolisme en Normandie sont constants et rapides ;

2° Dans les classes éclairées les alcooliques sont rares. Dans la classe ouvrière, ils représentent environ la moitié de l'effectif ;

3° Dans certaines catégories d'ouvriers, les femmes boivent autant, peut-être plus que les hommes ;

4° Les conséquences sociales et industrielles de cet état de choses sont désastreuses ;

5° Si cet état de choses ne change pas, le commerce, l'industrie et la navigation vont être compromis en Normandie ;

6° Les jours de travail diminuent ; la moitié des ouvriers environ ne travaillent que cinq jours par semaine ;

7° La qualité du travail baisse ; l'intelligence, l'initiative, l'habileté technique et la force corporelle diminuent chez l'ouvrier ;

8° Le prix des salaires s'élève, les bénéfices du patron diminuent et la concurrence étrangère grandit tous les jours¹.

Au point de vue de *l'Influence de l'alcoolisme de la mère sur les descendants des prisonnières à Liverpool*, voici ce que vient de publier, dans le dernier numéro des *Archives d'anthropologie criminelle*, M. le Dr H. Frenkel (de Toulouse).

Le Dr W.-G. Sullivant a étudié cette question dans la prison de Liverpool et a trouvé que, même excepté les cas dans lesquels il existait des signes de phthisie ou de syphilis, sur 600 enfants issus de 120 femmes alcooliques, à peine 265, soit 44, 2 pour 100, ont dépassé l'âge de 2 ans, tandis que 335, soit 55,8 pour 100, n'ont pas pu vivre jusqu'à 2 ans. 21 femmes ont fourni des renseignements sur les conditions d'existence de leurs sœurs et filles qui ne buvaient pas et dont les époux n'étaient pas buveurs. Les renseignements ainsi obtenus concernent 28 femmes, mères de 138

¹ *Revue d'hygiène*, mai, 1899.

enfants, dont 33 seulement, soit 23,9 pour 100, sont morts avant l'âge de 2 ans. Autrement dit, la mortalité des enfants issus des femmes alcooliques est presque 2 1/2 fois plus grande que celle des enfants issus des femmes sobres et appartenant à la même famille.

L'auteur a pu mettre en évidence un autre fait, c'est l'accroissement de la mortalité dans les familles alcooliques après la naissance du troisième enfant. C'est ainsi que parmi les premiers nés, le taux de la mortalité et des morts-nés était de 33,7 pour 100 ; parmi les seconds nés, 50 pour 100 ; parmi les troisièmes nés, 52,6 pour 100 ; parmi les quatrièmes et cinquièmes nés, 65,7 pour 100 ; parmi les sixièmes nés au dixièmes nés, 72 pour 100. Ce fait montre que l'action néfaste de l'alcoolisme de la mère s'accroît à mesure que les grossesses se succèdent. Un exemple typique montrera ce que c'est qu'une famille alcoolique.

S., âgée de trente-quatre ans, est punie de prison pour la douzième fois. Depuis ses premières couches, elle boit de la bière et de l'eau-de-vie. Elle est atteinte d'un catarrhe gastrique et de crampes de l'estomac ; elle a eu un accès de délire alcoolique et, à deux reprises différentes, a tenté de se suicider ; hystérie à forme convulsive. Son mari est alcoolique, mais n'a jamais eu de délire aigu. Les parents du mari et de la femme sont tous plus ou moins sobres. Ce ménage a 5 enfants vivants : les 3 premiers sont vivants et se portent bien ; le quatrième, âgé de six ans, est faible d'esprit ; le cinquième, âgé de sept ans, est épileptique et idiot ; le sixième enfant est mort-né ; la septième grossesse s'est terminée par une fausse couche. (The Lancet, 30 septembre. — Le Vratch, n° 41, 1899¹.)

¹ En résumé, comme l'a montré Garnier dans son travail : *Alcoolisme et criminalité*, paru dans les Annales d'hygiène publique de février 1901, au moment où nous corrigeons ces épreuves : « l'alcoolisme, la folie et la criminalité forment une sombre triologie où tout se tient et s'enchaîne... L'alcoolique se survit à lui-même en tant qu'alcoolique. La descendance hérite de lui comme d'un diathésique, et parmi les tares transmises, il faut inscrire *l'aptitude criminelle*, comme l'une des plus fréquentes de l'héréd-alcoolisme... L'alcool fait des monstres au physique comme au moral, par voie d'hérédité... L'hérédité maternelle est encore plus dange-

Il y a également lieu de considérer dans la syphilis une influence qui s'accuse de plus en plus et, pour nous, médecins, mieux que personne, pouvons le savoir, exerce une si désastreuse influence sur la natalité.

Si nous envisageons, en les approfondissant, toutes ces causes de dépopulation, et si nous réfléchissons qu'il y en a d'innombrables, d'importance secondaire, que nous ne pouvons songer à passer en revue; si, d'autre part, nous envisageons les remèdes qu'il est possible de leur opposer, nous arriverons, en résumé, à constater le peu d'efficacité des mesures législatives proposées contre le célibat.

La législation n'a pas grande puissance quand il s'agit seulement d'un problème moral.

Il n'y a cependant aucun inconvénient à augmenter les patentes des célibataires, à diminuer proportionnellement celles des mariés avec enfants d'après le nombre de ceux-ci. Exempter d'une période de vingt-huit jours, et d'une période de treize jours les pères de famille ayant plus de quatre ou cinq enfants.

Favoriser les mariages précoces et diminuer la durée du service des pères de famille.

Mais surtout, et avant tout, empêcher l'accroissement de l'avortement, s'occuper de la santé des femmes et des filles-mères pendant et après la grossesse, diminuer la mortalité des enfants en bas âge et favoriser l'allaitement maternel, enrayer les progrès de l'alcoolisme. Nous considérons donc comme démontré ce théorème sociologique : *Plus il y a de bien-être dans un peuple, moins ce peuple fait d'enfants. Le perfectionnement social préfère la qualité des produits à leur quantité. Chez tous les êtres vivants, la fécondité est d'autant moindre que l'espèce est plus élevée.*

De nos jours, il y a influence exagérée du cerveau sur les fonctions végétatives et prédominance de la vie intellectuelle.

Plus un individu est cérébral, moins il est reproductif. De

reuse que celle du père. Mais que penser du produit, quand la mère et le père à la fois sont ivrognes ! De l'ensemble des statistiques, on peut conclure que, à Paris, dans la proportion de 65 pour 100 environ, l'alcool a été l'agent direct ou indirect du crime. »

même pour les nations. Mais cet état n'empêche pas d'être génital et porté aux plaisirs de l'amour.

Si un peuple crée par son génie, sa vie cérébrale, des œuvres de l'esprit, des arts, etc..., il est peu prolifique : il y a une action du cerveau sur les glandes comme des glandes sur le cerveau.

De même pour les animaux : ainsi qu'on le constate sur les chevaux de course, sur certaines races de chiens.

La décadence française n'est pas pour moi la conséquence de la dépopulation ou d'un moins grand nombre d'hommes, de citoyens ou de soldats. Elle sera certaine et consommée, le jour où nous serons dépassés dans les œuvres de l'esprit, la délicatesse de la pensée, le raffinement des sensations.

C'est tout cela d'ailleurs qui attire et maintient chez nous un si grand nombre d'étrangers. Le sol français est peut-être le laboratoire où se préparent les destinées de l'espèce humaine.

Bossuet a dit que la politique était l'art de rendre les hommes heureux. Il semble que les peuples — le nôtre surtout — comprennent que pour atteindre ce but il n'y a pas à compter sur les hommes d'État : ils vont spontanément du côté où il peut y avoir des satisfactions.

Voici la formule : *la vie moderne est à la recherche du bonheur.*

Je terminerai donc par cette conclusion qui vous surprendra, Messieurs, par son optimisme : la dépopulation n'est pas un danger pour notre pays.
